

SIGMARINE™ 28

DESCRIPTION

Pimaire mono composant à base de phosphate de zinc à usage multiple et séchage rapide

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Primaire de maintenance pour les œuvres mortes
- Application facile
- Séchage rapide
- Recouvrable par diverses peintures mono composant ou bi composant
- Surface tolérant
- Bonnes propriétés anti-corrosion

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Gris, rouge-brun, blanc cassé
- Mat

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Données du produit	
Nombre de composants	Un
Densité	1,5 kg/l (12,5 lb/US gal)
Extrait sec en volume	55 ± 2%
COV (livré)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 266,0 g/kg max. 392,0 g/l (approx. 3,3 lb/US gal) Chine GB 38469-2019 (testé) 367,0 g/l (approx. 3,1 lb/gal)
Épaisseur recommandée du film sec	75 µm (3,0 mils) par couche
Rendement théorique	7,3 m ² /l pour 75 µm (294 ft ² /US gal pour 3,0 mils)
Sec au toucher	30 minutes
Délai de recouvrement	Minimum: 4 heures Maximum: illimité
Date Limite d'Utilisation Optimale	Au moins 24 mois stocké dans un lieu frais et sec

Note:

- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Temps de séchage

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Préparation de surface

- Acier : décapage par projection d'abrasif au degré de soin Sa2½ selon norme ISO, rugosité 40 – 70 µm (1,6 – 2,8 mils)
- Acier ; au minimum gratté, brossé jusqu'au degré de soin St2 selon norme ISO

SIGMARINE™ 28

Température du support et conditions d'application

- La température minimale du support pendant l'application doit dépasser 5°C (41°F)
 - La température du support pendant l'application doit être supérieure d'au moins de 3°C (5°F) au point de rosée
-

SYSTEME

- SYSTEMES POUR EXPOSANTS DE CHARGES ET OEUVRES MORTES - FICHE SYSTEME 3102
 - SYSTEMES POUR PONTS – FICHE SYSTEME 3103
 - SYSTEMES POUR SUPERSTRUCTURE ET ACCESSOIRES POUR PONTS – FICHE SYSTEME 3104
 - SYSTEMES POUR INTERIEUR(S) – FICHE SYSTEME 3105
-

MODE D'EMPLOI

- Bien remuer avant emploi
 - La température de la peinture doit être de préférence supérieure à 15°C (59°F), sinon il peut être nécessaire de diluer pour obtenir la viscosité d'application
 - Un excès de diluant diminue la limite de coulure
 - Une ventilation adéquate est indispensable pendant l'application et le séchage du produit (voir fiches {1433} et {1434})
-

Pistolet pneumatique

Diluant recommandé

THINNER 21-06

Taux de dilution

5 - 10%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse

1.7 – 2.0 mm (approx. 0,070 – 0,079 pouce)

Pression à la buse

0,2 - 0,3 MPa (env. 2 - 3 bar; 29 - 44 p.s.i.)

Pistolet airless

Diluant recommandé

THINNER 21-06

Taux de dilution

0 - 5%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse

Approx. 0.38 – 0.48 mm (0.015 – 0.019 pouce)

Pression à la buse

12,0 - 16,0 MPa (env. 120 - 160 bar; 1741 - 2321 p.s.i.)

SIGMARINE™ 28

Brosse/rouleau

Diluant recommandé

THINNER 21-06

Taux de dilution

0 - 3%

SOLVANT DE NETTOYAGE

Diluant 21-06

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Délai de recouvrement pour une épaisseur sèche jusqu'à 75 µm (3,0 mils)				
Recouvrable par...	Délai	5°C (41°F)	20°C (68°F)	35°C (95°F)
SIGMARINE 28, SIGMARINE 48, PPG VIKOTE 56 et PPG VIKOTE 46	Minimum	8 heures	4 heures	3 heures
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité
PPG VIKOTE 18	Minimum	12 heures	4 heures	3 heures
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité
SIGMACOVER 456 et SIGMADUR 550	Minimum	16 heures	8 heures	4 heures
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité

Note: La surface doit être sèche et exempte de farinage et de contamination

Temps de séchage pour une épaisseur sèche jusqu'à 75 µm (3,0 mils)	
Température du support	Sec au toucher
5°C (41°F)	2 heures
20°C (68°F)	30 minutes

SECURITE

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

SIGMARINE™ 28

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

• Explication des fiches techniques	FICHE INFORMATION	1411
• Conditions de sécurité	FICHE INFORMATION	1430
• Hygiène et sécurité en espaces confinés – risques d'explosion et toxicité	FICHE INFORMATION	1431
• Règles de sécurité pour les espaces confinés	FICHE INFORMATION	1433
• Instructions pour ventilation	FICHE INFORMATION	1434
• Nettoyage de l'acier et élimination de la rouille	FICHE INFORMATION	1490

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

